

Règlement de sélection – req168 – Coordinateur A2 – Equipe Phase études

1. Conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de **disposer du diplôme requis et de posséder l'expérience professionnelle appropriée**. La vérification de votre expérience se fait sur base de vos réponses aux questions posées lors de votre inscription. **Répondez aux questions dans la langue de l'emploi** pour lequel vous postulez faute de quoi votre candidature ne pourra pas être retenue.

1.1. Diplôme requis à la date limite d'inscription

Vous êtes en possession d'un :

- Diplôme de licencié, docteur, pharmacien, agrégé, ingénieur, ingénieur industriel, architecte, maître (diplôme de base du 2e cycle) reconnus et délivrés par les universités belges et les établissements d'enseignement supérieur de type long, après au moins 4 ans d'études ou par un jury de l'Etat ou de l'une des Communautés.
- Diplôme de master sanctionnant des études de 2e cycle, valorisables pour au moins 60 crédits, délivré par une université ou une Haute Ecole
- Certificats délivrés aux lauréats de l'Ecole royale militaire qui peuvent porter le titre d'ingénieur civil ou de licencié/master.

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.
- Vous participez sous réserve lorsque :
 - vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à talent.brussels (voir « Données de contact talent.brussels »).
 - vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français :
En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous inscrire en ligne.

Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès de la personne de contact de talent.brussels avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact talent.brussels »).

1.2. Expérience exigée

Vous avez une expérience professionnelle pertinente de **minimum 3 années dans au moins 2 des 3 domaines** suivants, durant lesquelles vous avez effectué **au moins 2 des tâches suivantes par domaine** :

Domaine 1 : Gestion/ou coordination d'équipe

- Animer des réunions d'équipe
- Conduite des entretiens d'évaluation
- Coaching des employés
- Organiser le travail d'une équipe

Domaine 2 : Gestion de projets

- Planification des projets (définition de la portée, des ressources, des objectifs et des plans d'action)
- Exécution des projets (y compris le suivi et l'ajustement des projets)
- Coordonner les projets (par exemple : suivre les projets subordonnés et discuter des blocages)
- Suivi juridique et financier de projets

Domaine 3 : Développement de projets architecturaux

- Exécuter et coordonner les dossiers de construction et/ou de rénovation (de A à Z)
- Exécuter et coordonner les phases d'étude d'un projet de construction et/ou de rénovation
- Suivi et coordination des étapes d'exécution d'un projet de construction et/ou de rénovation
- Contrôler les dossiers et surveiller les chantiers
- Suivi juridique et financier de projets architecturaux

1.3. Comment postuler valablement ?

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au **28 septembre 2022** inclus.

Vous devez poser votre candidature en ligne via « My talent ». Nous procédons au screening du diplôme que vous téléchargez lors de votre inscription.

Téléchargez votre diplôme en ligne au moment de l'inscription. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez talent.brussels (voir la rubrique ‘Données de contact talent.brussels’) en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection.

2. Evaluation des compétences

Les compétences ci-dessous ainsi que la motivation pour la fonction sont importantes pour le poste et feront donc l'objet d'un ou plusieurs tests au cours de la procédure de sélection (sauf mention particulière).

2.1. Compétences comportementales

- Vous établissez des liens entre diverses données, concevez des alternatives et tirez des conclusions adéquates.
- Vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes et initiez des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions.
- Vous fournissez des conseils à ses interlocuteurs et vous développez avec eux une relation de confiance basée sur son expertise.
- Vous définissez et suivez des objectifs de manière proactive, étayez des plans d'action de manière minutieuse et y impliquez les bonnes ressources, dans les délais disponibles.
- Vous accombez les collaborateurs dans leur développement et vous leur fournissez un feed-back orienté vers leur fonctionnement.
- Vous encouragez la collaboration entre les membres d'une équipe et entre des équipes différentes, affrontez les conflits et impliquez les membres de l'équipe.

2.2. Aptitudes de raisonnement

- Raisonnement déductif

Une bonne motivation est importante pour le poste.

La motivation est considérée comme particulièrement importante pour la fonction.

Elle a donc une valeur plus importante dans le score final (x2).

3. Procédure de sélection

Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

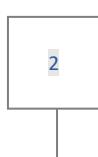
3.1. Epreuve informatisée à distance (+/- 20 minutes)

Cette épreuve sera organisée **si plus de 8 candidats** répondent aux conditions de participation.

L'aptitude de raisonnement suivant sera mesuré à l'aide d'un test informatisé :

- Raisonnement Déductif :

Votre capacité de raisonnement déductif est mesurée à l'aide d'un test PC. Ce test mesure la capacité à développer des solutions sur la base d'informations et à tirer des conclusions à partir de données.



Pour réussir, vous devez obtenir **au moins la note C** sur l'échelle des notes suivante :

- Score A (91 - 99) : très supérieur à la moyenne ou excellent
- Score B (70 - 90) : supérieur à la moyenne ou bon
- Score C (31 - 69) : moyen
- Score D (10 - 30) : inférieur à la moyenne
- Score E (1 - 9) : bien en dessous de la moyenne ou mauvais

Pour info:

- Une note comprise entre A et C indique un résultat (supérieur à la moyenne), ce qui signifie que vous avez réussi l'épreuve. Une note D ou E indique un résultat inférieur à la moyenne, ce qui signifie que vous n'avez pas réussi l'épreuve.
- Les chiffres entre parenthèses indiquent les scores percentiles plus spécifiques.
- Compte tenu du nombre de postes à pourvoir, seuls **les 8 premiers lauréats** seront conviés à l'épreuve suivante. **Veuillez noter que plusieurs personnes peuvent avoir la même note en lettre. Toutefois, la liste des lauréats est établie en fonction des scores obtenus en percentiles.**

Attention : En cas d'égalité de score en percentiles, le nombre de lauréats peut être augmenté à l'avantage du candidat.

Vous trouverez plus d'informations sur notre système de prise de décision [ici](#).

Cette épreuve se déroulera **entre le 03 octobre 2022 et le 05 octobre 2022** (sous réserve de modification). Cette épreuve se déroulera à distance. Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques.

Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test chez talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels **au plus tard deux jours avant le test** (voir "Coordonnées de talent.brussels").

3.2. Assessment (+/- 6h30)

Lors de cet assessment, les compétences comportementales (voir rubrique « Evaluation des compétences ») seront mesurées à l'aide de mises en situation et d'un entretien.

Vous recevrez le temps nécessaire pour préparer les mises en situation.

Pour réussir cette épreuve, vous devez obtenir la mention « **apte sous réserve** » ou « **apte** » pour être admis à l'étape suivante.

Ce test aura lieu **entre le 24 octobre et le 24 novembre (sous réserve de modifications)**. Ce test se déroulera à distance. Cette épreuve est organisée par un organisme externe. Vous recevrez un e-mail avec les détails pratiques. Pour les modalités pratiques, vous serez contacté par l'un de leurs collaborateurs qui vous renseignera sur la marche à suivre.

Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test chez talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels **au plus tard deux jours avant le test** (voir "Coordonnées de talent.brussels").

3.3. Entretien à la SLRB

Cette étape sera organisée en présentiel sauf si les mesures sanitaires ne le permettent pas, il sera alors organisé à distance.

L'entretien évalue si vos compétences (voir rubrique 'Evaluation des compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Les renseignements donnés lors de votre inscription en ligne dans « My talent » seront utilisés comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir **au moins 50 points sur 100**.

L'épreuve orale se déroulera **entre le 7 décembre et le 16 décembre (sous réserve de modification)**.

Vous pourrez vous inscrire à l'entretien via votre profil "My talent". Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi l'épreuve précédente. Pour des raisons d'organisation, vous pourrez vous inscrire **jusqu'à 48h avant l'heure de début de l'épreuve**. Passé ce délai, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection. Vous pourrez vous inscrire uniquement aux dates proposées sur votre profil "My talent".

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques
- Les citoyens revêtus d'une nationalité autre que belge et non ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen sont admissibles, dans les services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et des personnes morales de droit public qui en dépendent, aux emplois civils qui ne comportent pas de participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou aux fonctions qui n'ont pas pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou des autres collectivités publiques.
- Si vous posez votre candidature dans une langue autre que celle de votre diplôme, vous devez avoir l'Article 7
- être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi
- jouir des droits civils et politiques
- être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

3.4 Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus à l'**entretien**. A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie « **motivation** ». Si une égalité persiste, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la compétence « **souder les équipes** ». Si une égalité persiste encore, alors la priorité sera donnée de manière **aléatoire**.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de **8 lauréats** au maximum, valable 6 mois, sera établie. Cette liste peut être prolongée 2 fois pour une période maximale d'un an. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par talent.brussels. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure

Vous pouvez envoyer une plainte à talent.brussels à l'adresse plaintes-klachten@talent.brussels.

4. Données de contact Talent.brussels

Laura Van Belle – Assistante de sélection
E-mail : Ivanbelle@talent.brussels
Boulevard Emile Jacqmain 20
1000 Bruxelles
www.talent.brussels